

PLAN DE RELANCE

Après la crise, 20 propositions concrètes pour relancer l'activité en Lot-et-Garonne

Pour le Lot-et-Garonne et ses habitants...

Apprendre de la crise

- **Gérer une éventuelle poursuite de la crise et anticiper les crises de demain en adaptant nos modes de fonctionnement**, notamment sur nos compétences principales.

... en révisant et consolidant le « Plan d'urgence » du Conseil Départemental afin qu'il réponde plus efficacement à ce type de crise : chaînes de décisions, équipements, procédures, etc.

... en équipant au mieux (masques, gants...) les travailleurs sociaux afin qu'ils puissent poursuivre leur mission essentielle d'accompagnement des familles (notamment pour le personnel de l'aide sociale à l'enfance)

... en mettant en place une cellule de crise regroupant les principaux acteurs de la lutte contre les violences intrafamiliales pour intervenir rapidement et efficacement sur tous les cas signalés : logements d'urgence, accompagnement psychologique, etc.

... en venant en appui des chefs d'établissements et des enseignants des collèges afin d'accompagner au mieux les collégiens qui pourraient se retrouver en rupture scolaire que cela soit lié à la cellule familiale ou au manque d'équipement.

- **Pérenniser les plateformes recensant les producteurs et les commerces locaux et mettre en place une plateforme départementale.**

Ces dispositifs sont nécessaires pour la valorisation du commerce et la consommation de produits locaux. Nombreuses sont les plateformes à s'être développées durant la période de confinement. Pérennisons ce service et rendons le plus efficient en créant une plateforme départementale.

- **Accompagner les producteurs lot-et-garonnais qui souhaiteraient maintenir ou développer un « drive » sur le territoire**, notamment en période de surproduction.

Cette période de crise a vu se multiplier les initiatives de « drives » sur le territoire. Les consommateurs et les producteurs y ont vu un intérêt et ont apprécié. Aussi, au-delà de la reprise progressive des marchés, aider au maintien et au développement de formules « drives » pour les producteurs locaux qui le souhaitent apparaît particulièrement intéressant.

- **Agir plus efficacement contre la fracture numérique.**

La crise a révélé plus que jamais la fracture numérique dans nos territoires. Un « schéma d'inclusion numérique » existe mais finalement il s'est révélé insuffisant. Il faut véritablement renforcer les actions concrètes de réduction de la fracture numérique : réflexion sur l'équipement des familles, accompagnement aux usages du numérique par le biais des associations existantes, encouragement de l'émergence des métiers à l'accompagnement numérique, formation, etc.

- **Renforcer la plateforme « Associations » du Conseil Départemental** afin de...
... la rendre véritablement opérationnelle

La crise a démontré les limites de cette plateforme qui n'a pas permis véritablement de jouer les interfaces entre les associations en manque de bénévoles et les volontaires qui souhaitent se manifester. Aussi, la visibilité et l'usage de cette plateforme tout au long de l'année doivent être largement développés.

... pérenniser, dans le temps, la mobilisation citoyenne qui est apparue durant cette crise

De nombreuses personnes, volontaires pour aider les associations en manque de bénévoles, se sont manifestées via la plateforme nationale ou les interfaces communales durant la crise. Il faut les inviter à poursuivre leur engagement au-delà de la crise et, pour les volontaires qui donneraient leur accord, les rendre mobilisables par les associations durant toute l'année.

... mettre en place le dispositif RSA-Bénévolat*.

Durant le confinement, parmi les volontaires spontanés pour aider, les associations ont pu retrouver des bénéficiaires du RSA. Cela confirme l'envie de s'engager et l'intérêt des bénéficiaires du RSA pour le monde associatif. Aussi, mettre en place le dispositif RSA-bénévolat dans notre Département viendrait tout simplement formaliser cette volonté d'engagement de leur part et leur offrirait une opportunité de reprise d'activité particulièrement valorisante.

Pour rappel, le dispositif RSA-Bénévolat – que notre groupe propose maintenant depuis plusieurs années – vise à permettre aux bénéficiaires du RSA, sur la base du volontariat, de réaliser quelques heures dans les associations qui en ont besoin. Ce dispositif existe déjà dans d'autres Départements, les retours sont très positifs de la part des bénéficiaires RSA comme des associations.

Agir pour relancer l'activité

- **Renforcer les liens entre les différents acteurs publics (Région, Département, EPCI, communes, parlementaires...) et privés (chambres consulaires, syndicats professionnels...) pour permettre une relance de l'activité coordonnée.**

Afin que la relance soit efficace, il nous faut coordonner les actions et les aides mises en place sur le territoire. Une évolution et un élargissement de la Conférence des Territoires pourrait être envisagés et surtout la mise en place de comités de suivi des actions. Objectif : s'assurer de la lisibilité et de la cohérence des actions et des aides ainsi que de leur efficacité.

- **Organiser une information claire et lisible à destination du grand public, via un numéro et/ou une page internet dédiés, sur les dispositifs et les aides mis en place pour l'accompagnement ou la reprise des activités.**
- En lien avec la Région, les EPCI, les chambres consulaires et tous les acteurs concernés, **créer une cellule de relance**, porte d'entrée unique pour toutes demandes de renseignements, et **un fonds de secours d'1 M€ abondé par le Conseil Départemental à destination de l'ensemble des acteurs économiques du territoire.**
- **Maintenir, voire anticiper si nécessaire, les investissements prévus pour les prochaines années par le Conseil Départemental.**

Les investissements, grands ou petits, prévus par le Département en 2020 doivent impérativement être maintenus. Pour la relance de l'économie, après consultation des acteurs économiques du territoire, d'autres investissements pourraient être anticipés.

- **Mise en place rapide de notre proposition de cumul du RSA avec un emploi saisonnier et pérennisation dans le temps.**

Cette proposition du groupe L'Avenir Ensemble datant déjà de l'an dernier doit impérativement être mise en place rapidement afin de faciliter la relance après le confinement. Au-delà de la crise, ce dispositif aurait déjà dû être effectif !

En parallèle, mise en place de facilités de transport des bénéficiaires du RSA volontaires dans le cadre de ce dispositif : organisation de covoiturage, bons « essence », mise à disposition ou location de véhicules via les associations d'insertion du secteur, etc.

- **Redéfinir, pour 2020, les critères d'attribution de l'enveloppe du budget participatif** afin d'en faire bénéficier en priorité les associations lot-et-garonnaises les plus en difficulté suite à la crise ou celles qui se sont retrouvées en première ligne dans la gestion de crise.
- **Maintenir et verser rapidement les subventions à toutes les associations**, même pour les manifestations et événements qui ont dû être annulés quand les frais engagés ou les charges fixes l'exigent.
- **Créer un régime exceptionnel d'aide à destination des associations qui travaillent directement sur les problématiques liées à la crise ou l'après-crise** : violences intrafamiliales, fracture numérique, aide à la parentalité, aides aux devoirs et soutien scolaire, soutien ou suivi psychologique des personnes, etc.
- **Valoriser encore davantage la production en Lot-et-Garonne et l'achat local** : campagne de communication, création d'un logo départemental dédié à mettre sur les emballages, etc.
- **Création d'un régime d'aide pour l'amélioration ou la création de boutique/point de vente de produits à la ferme.**
- **Organiser la reprise de l'activité touristique du Département via le Comité Départemental du Tourisme.**

Dans un premier temps, promouvoir les activités à faire en Lot-et-Garonne auprès des Lot-et-Garonnais eux-mêmes via des publicités, la mise en place de produits touristiques locaux ou encore de bons/chèques cadeau.

Dans un second temps, dès que la situation sanitaire de la France le permettra, développer une campagne de promotion du tourisme en Lot-et-Garonne au-delà du département.

- **Accompagner techniquement, administrativement et financièrement les collectivités locales (communes et EPCI) dans la mise en place de mesures après-crise et de relance de l'activité.**
- **Accompagner l'équipement des EHPAD en tablettes ou ordinateurs portables pour pérenniser et développer, en plus des visites physiques, les liens numériques entre résidents et familles.**

Le Conseil Départemental se doit d'être une collectivité-employeur responsable.

√ **Protéger durablement grâce à des procédures claires et aux équipements de protection nécessaires les agents de notre collectivité** qui vont reprendre le travail sur le terrain. Il nous faut également anticiper une éventuelle reprise de pandémie dans les prochains mois ou une nouvelle crise pour les années à venir.

√ **Développer davantage le télétravail dans les services administratifs du Conseil Départemental.** Aujourd'hui, la possibilité de faire du télétravail est donnée aux agents qui le souhaitent et le peuvent mais cette possibilité reste encore sous-exploitée et pas assez organisée. Mettons en place les moyens et l'organisation nécessaires.